

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 SEPTEMBRE 2018

ABSENTS EXCUSES :

ABSENTS : Mrs E. DARMET – N. CLAIR

PRESENTS : 12

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 06 juillet 2018

DECISION MODIFICATIVE N°2

Monsieur le 1^{er} Adjoint informe que la créance des anciens boulangers, la société ATB d'un montant de 15 817.27 Euros avait été prévue au chapitre 68. La trésorerie a demandé de la mandatée au chapitre 65. En conséquence, il manque des crédits à ce même chapitre. A l'unanimité, le Conseil décide d'inscrire au chapitre 65 la somme de 16 000 Euros.

AMORTISSEMENT DE L'ATTRIBUTION DE COMPENSATION EN INVESTISSEMENT

Monsieur le 1^{er} Adjoint rappelle au conseil que la commune reverse une attribution de compensation en investissement relative aux charges d'investissement transférées à LFA. Informe que cette attribution doit être amorti sur 1 an et neutralisée sur le plan budgétaire.

CONVENTION AVEC LE CENTRE DE GESTION POUR LES « PAIES A FACON »

Monsieur le Maire informe le Conseil que l'établissement des fiches de paies est en constante évolution autant sur l'exploitation informatique que réglementaire avec des mises à jours et des connaissances de plus en plus techniques et juridiques. Propose d'adhérer au service du CDG pour un coût de 7 Euros par bulletin édité. Le Conseil approuve à l'unanimité.

PROGRAMME VOIRIE 2018 – 2020

Monsieur le Maire informe que LFA demande de déterminer très rapidement les travaux de voirie que la commune envisage de faire pour 2018 à 2020. La commune dispose d'une enveloppe de 48 000 Euros pour 2018 ; 59 000 Euros pour 2019 et 42 000 euros pour 2020. La commission voirie s'étant réuni, propose pour 2018 le goudronnage devant la salle Grenette et une partie du chemin de Gond (depuis Villedieu jusqu'au virage vers la propriété VIAL). Pour 2019 propose la reprise de l'affaissement à Villedieu et à la Viallère ainsi que la fin du chemin de Gond. Aucune décision pour 2020, à réfléchir.

ORIENTATION DU CCAS

Monsieur le Maire informe que la commission CCAS avait émis le souhait de marquer le centenaire et de supprimer l'invitation au restaurant le jour du 11 novembre pour les personnes ayant 70 ans et plus ainsi que leur conjoint, mais également la distribution des colis ; la vocation première du CCAS étant d'aider les personnes dans le besoin. A 7 abstentions et 5 contre, le conseil décide de supprimer le repas au restaurant et la distribution de colis. Propose de marquer le centenaire par un buffet dinatoire.

CHANGEMENT DES FENETRES DE L'APPARTEMENT AU DESSUS DE LA MAIRIE

Monsieur le Maire informe le Conseil que les fenêtres de l'appartement sont vétustes et fuis. Présente un devis pour le changement des 8 fenêtres avec volets roulant. Le Conseil décide d'attendre d'autres devis.

RENTREE SCOLAIRE

Madame ROCHE, 3^{ème} Adjointe informe que la rentrée s'est bien déroulée, avec une pré rentrée enseignants et personnels le 31/08. Mme MAS, directrice du RPI est très satisfaite de son bon déroulement. Remise en place d'un règlement commun aux 2 écoles. 98 élèves sur le RPI. Rappelle que Mme MAS est disponible le vendredi sur l'école de Ste Foy.

REUNION SOU DES ECOLES

Monsieur le Maire donne compte rendu. Les manifestations organisées ont toutes remporté un franc succès. Le bureau est très satisfait.

CLOCHER

Celui-ci sera remis en route après réparation la semaine prochaine. Le coût des réparations s'élève à 4 382 Euros TTC.

PAROLES AUX ELUS

G. PONVIANNE : donne compte rendu d'une réunion sur le THD

D. THIVOLET : Donne compte rendu d'une réunion sur les ordures ménagères. Risque de diminution à 1 enlèvement tous les 15 jours. Informe de la mise en place prochaine d'un container à verres à Villedieu sur terrain communal.

Visite de TL7 sur la commune pour reportage le 27/09.

Le Maire, M. MIOMANDRE